

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 631 approuvant le plan de lotissement de terrain compris entre le boulevard de Gaulle et le Dispensaire de la Maternité.

n° 631

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 mai 1953

Numéro JO
n° 7 du 01/06/1953

Date du numéro
1 juin 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL,, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884, Vu le décret du 27 juillet 1924 sur le régime des terres domaniales à la Côte Française des Somalis

Vu l'arrêté du 8 décembre 1925 déterminant les conditions d'application du décret susvisé

Vu le plan de lotissement ci-annexé signé par M. le Directeur du Service des Travaux publics à la date du 19 mars 1953

Sur le rapport du Chef du Service des Domaines

Le Conseil Privé entendu dans sa séance du 16 mai 1953,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — Est approuvé le plan de lotissement ci-annexé des terrains compris entre le boulevard de Gaulle, un boulevard projeté, l'avenue 13 et le Dispensaire-Maternité. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.